Mon équipement : carte multiservices, ordinateur, téléphone,

- Disposer d'une carte multiservices
- Disposer d'un poste informatique (personnels BIATSS)
- Disposer d'une ligne téléphonique

Disposer d'une carte multiservices

Une **carte multiservices** vous est remise par le service des Ressources Humaines suite à la signature de votre contrat.

Véritable pièce d'identité professionnelle, elle vous permet :

- d'accéder aux bâtiments et locaux sécurisés pour lesquels vous avez des droits d'accès.
- de régler vos repas dans les restaurants universitaires et cafétérias CROUS grâce au paiement IZLY.
- d'emprunter des documents dans les Bibliothèques Universitaires du réseau BRISE.
- de justifier de votre identité pour des évènements organisés pour les personnels de l'UJM.

Disposer d'un poste informatique (personnels BIATSS)



Suite à votre recrutement, votre responsable hiérarchique a du effectuer une demande de poste informatique pour vous au sein du Catalogue de services.

Si cela n'a pas été fait, voici le lien vers le formulaire pour qu'il-elle en fasse la demande : disposer d'un poste de travail

Disposer d'une ligne téléphonique

Votre responsable hiérarchique ou le responsable de la structure (composante, laboratoire...) que vous intégrez a du faire la demande d'une création de ligne pour vous via ce formulaire.

Pour vous accompagner dans la prise en main de l'outil de téléphonie, vous disposez ici d'une documentation.

Vous pouvez aussi disposer d'un outil de téléphonie intégré sur votre ordinateur (Softphone).